

Manent Roger

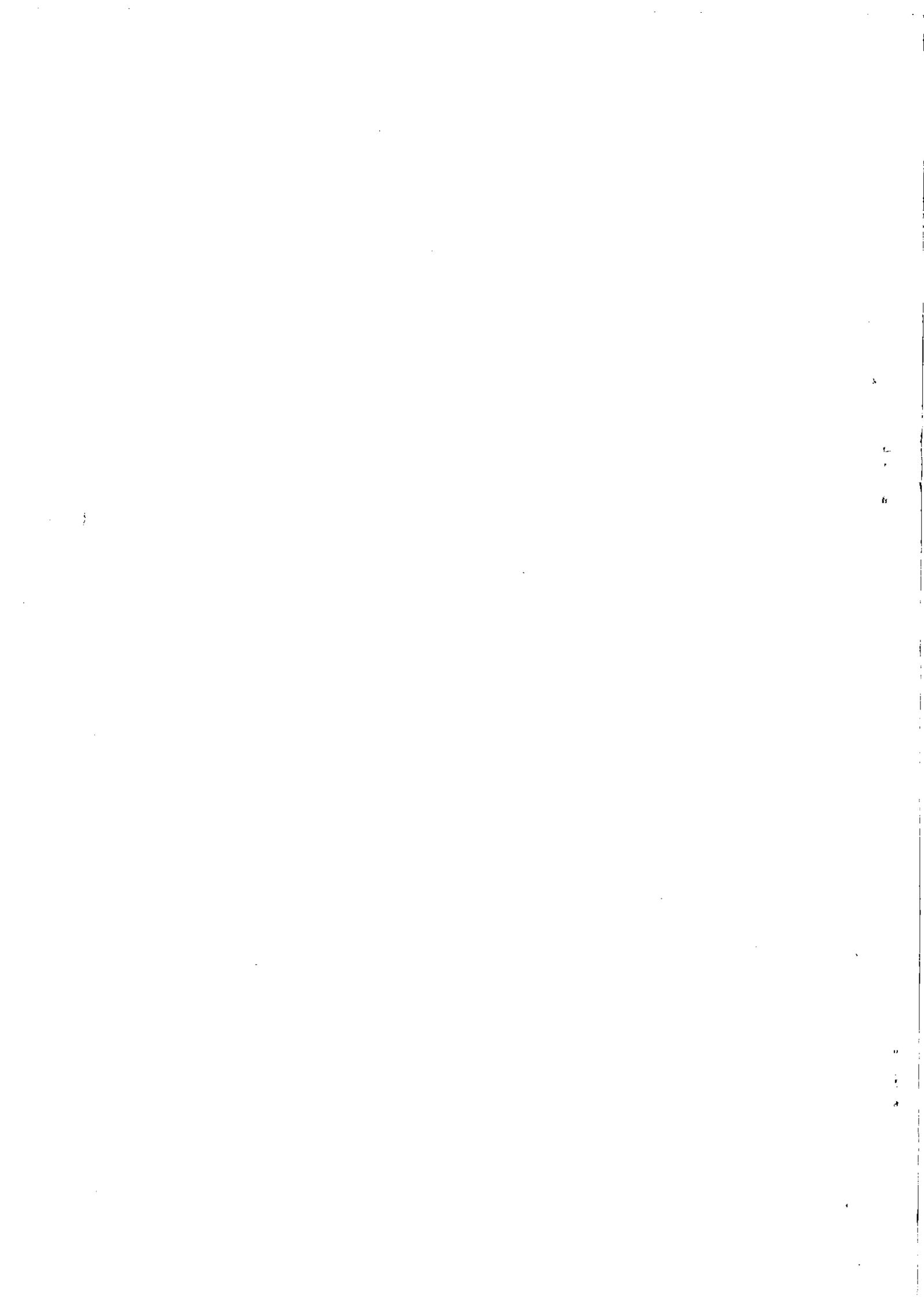
LE PETIT CORPATUS

*Joyeux Noël
et Bonne Année*



NOVEMBRE 1991

N° 109



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 NOVEMBRE 1991 à 18 Heures

ORDRE DU JOUR : Information sur la zone artisanale
(réunion demandée par huit conseillers
municipaux)

PRESENTS : MM. CARDIN. BONDARNAUD. MONIER. MOUSSIER. BLANC.
GONSOLIN. PELLISSIER. BERNARD. NEBOX. GUEYDAN.
BOULANGER, CORBY

REPRESENTEE : Melle FRANCOU

ABSENTS : MM. REYNIER, ROUX

Secrétaire de Mairie : Mme PEROT

- Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et rappelant qu'il n'a eu les documents que ces derniers jours, présente les informations demandées sur la ZONE ARTISANALE.

Il nous expose le projet de réaménagement du bâtiment existant suite au désir d'expansion des sociétés OSE et GORGY TIMING.

Cette dernière s'installerait dans les locaux actuellement occupés par la société OSE qui se déplacerait dans la partie du bâtiment non encore aménagée.

Le montant global des travaux s'élèverait à 3 050 000 F H.T pour l'ensemble de l'opération. Le financement serait le suivant :

- subvention du Conseil Général	200 000 F
- subvention du conseil Régional	700 000 F
- Fonds Européen (5b)	800 000 F
- Fonds d'industrialisation	700 000 F
- Emprunt bancaire/autofinancement SMIME	650 000 F

TOTAL des RESSOURCES	3 050 000 F

Etant donné la situation financière de la Commune de Corps, le projet envisage :

- 1) la vente du bâtiment occupé par les entreprises au SMIME pour un montant qui permettrait un remboursement immédiat et définitif de la totalité des redevances dues par la Commune au SMIME

- 2) le SMIME serait alors en tant que propriétaire, maître d'oeuvre des travaux (il percevrait en conséquence le loyer des entreprises de la zone artisanale, la Commune de Corps percevant la TAXE PROFESSIONNELLE)

Toutefois, il est à noter que la Commune de Corps continuera de rembourser les annuités des emprunts faits pour la construction et l'aménagement des locaux de la zone artisanale.

MM BERNARD et CORBY souhaitent que le reliquat de ces emprunts soient pris en compte dans les négociations entreprises avec le SMIME.

- MAISON DE MELANIE CALVAT : M. le Maire nous informe qu'une promesse d'achat a été signée

- L.V.T : un projet de rénovation de la première tranche est envisagé, financé comme suit :

- Subvention Conseil Régional	829 253 F
- Subvention Conseil Général (15 000 F x 100 lits)	2 700 000 F
- Subvention C.E.E	961 933 F
- Subvention C.A.F	961 933 F
- Subvention Tourisme	829 253 F
- Emprunt contracté par L.V.T	782 727 F

TOTAL	7 065 099 F

- TRAVAUX Route de La Salette :

Afin de combler le cône d'éboullis menaçant d'effondrement, des travaux vont être entrepris, nécessitant la fermeture de la route à la circulation :

Samedi et Dimanche, la route restera ouverte.

En semaine elle sera fermée de 08H 30 à 16H 30 sauf le jeudi (jour de marché) où elle sera ouverte de 12 h à 13h 30

Participent aux travaux, les entreprises BLACHE, GRAND, MONTANER, CARRON.

Pour tout renseignement complémentaire téléphoner à l'équipement.

- DIVERS : la Bibliothèque municipale de Corps désirerait organiser dans ses locaux une exposition de photos anciennes concernant Corps et sa région sans limitation de thème, elle sollicite de toutes les bonnes volontés le prêt de documents à ce sujet.

D'autre part et parallèlement la bibliothèque recherche toujours dans le cadre d'une exposition les photos de classe des écoles de Corps des années 1900 à 1950 environ.

Ces deux expositions seront mises en place début Février jusqu'à Pâques.

Les documents peuvent être apportés dès à présent à la bibliothèque, aux heures d'ouverture

- Mme BONDARNAUD rappelle que tous les compte-rendus des réunions de la commission d'urbanisme sont consultables en Mairie aux heures d'ouverture.

La Commission d'Information

Transmis par M^l J. Guigou.

ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES

Depuis plusieurs années, les généalogies des habitants de Corps de 1600 environ à 1792 sont en cours de rédaction, à la cadence moyenne d'une lettre de l'alphabet par trimestre. Sont actuellement terminées, et souvent même refaites en deuxième édition, les généalogies des familles ci-dessous. Les personnes intéressées peuvent en demander photocopies à l'association Culture et loisirs de l'Obiou dont le siège est à la mairie 38970 Corps.

A (divers)	Berthelot	Chaniard	Evrard	Guigues
Abert	Berthier	Charles	Eymar	Guillaume
Abonnel	Bertrand	Charriol	Eyméoud de	Guillemin
Abrard	Besson	Chastel	Pons	Guion
Accarier	Bicais	Chaumat	Eyraud	H (divers)
Achard	Blache	Chemin	F (divers)	Hostachy
Achard-Baille	Blanc	Chevanus	Fallavel	Hugues
Achard-Cognon	(-Lanutte)	Christophle	Faure	I (divers)
Achi	Blanchard	Chuzin	Fazende	Imbert
Aglot	Boeuf	Civa	Ferson	Isaac
Allard	Bois	Claret	Feutrier	J (divers)
Allouis	Bonard	Clary	Floret	Jacquier
Amar	Bonnet	Coi	Fluchaire	Jamier
André	Bonnier	Colomb	Fontbonne	Joannais
Andrieu	Bonniot	de Colvain	Francou	Joubert
Arabin	de Bons	Combe	Freichet	Jourdan
Archer	Bonthoux	de	Freynet	Jouselme
Aribert	-Jarry	Combourcier	Fribourg	Jullien
Armand	Borel	Compan	Fulconsaint	Jussaud
Arnaud	Bosc	Compte	-Laforest	Juvenis
Arnoux	Bouattier	Congé	G (divers)	K (divers)
d'Astrevigne	Bouffard	Corriol	Gachet	L (divers)
Aubaud	de Bourdeaux	Coste	Gagnaire	de Lagarde
Audezene	Boyer	Courenq	Gaillard	Lagier
-Fardin	Brachet	Court	Galland	de La Grange
Aurouze	Brochier	Coyton	Galle	Laugier
Auvergne	Brun	Curti	Galvain	Laurens
Aye	Brunel	D (divers)	Garcin	Lemoine
B (divers)	Brunet	Daurier	Garnier	Leydet
Bachasse	Buey	David	Gau	Long
Barbarin	Buisson	Davin	Gautier	Loubet
Barbe	C (divers)	(-Chambon)	Gay	Lunel
Barde	Caire	Debeine	Gentillon	Luya
de Bardel	Calvat	Delloule	Girard	M (divers)
Bardet	Canard	Degron	Girard-Gros	Magnan
de	Carle	Dermenon	Giraud	Magot
Bardonenche	Carnal	Disdier	Goirand	Maillet
Baret	Cassagne	Doriol	Gonon	Manuel
Barnaud	Cassé	Dos	Gonsolin	Marcel
Bastier	Cattier	Dumas	Goubert	Marchet
Baume	Chabert	Dupuy	Grand	Mareschal
Baup	Chabrier	Durand	Gras	Margaillan
de Beaufort	Chabuel	E (divers)	Grimaud	Mari
de Bellain	Chaillol	Elix	Grise	Martin
de Bénévent	Chaix	Escale	Grivel	Martinet
Benoit	Chambon	Escalier	Gros	Mathieu
Bernard	Champoléon	Escalon	Gueydan	Merle
Bernou	Chanet	Espié-Grand	Gueymard	Meyer

QUI SONT LES SAINTS REPRESENTES SUR LES
VITRAUX QUI ORNENT L'ABSIDE DE NOTRE EGLISE ?

-:-:-:-:-:-:-:-

Commençons par ST ROCH si vous le voulez bien!

Deuxième patron de la paroisse (le 1er étant St Pierre) St Roch est le plus connu, le plus vénéré des Corpatus après la vierge de La Salette.

Tout le monde le reconnaît vêtu de sa longue cape de pèlerin, ornée d'une coquille St Jacques, insigne de tous les pèlerins qui au Moyen-âge se rendaient en Espagne à St Jacques de Compostelle pour prier sur le tombeau de l'apôtre St Jacques.

Dans la main droite il tient son bâton de pèlerin. A sa taille est attachée une gourde. Son chien fidèle marche près de lui en portant dans sa gueule un morceau de pain. Avec sa main gauche il montre sur sa cuisse une plaie profonde.

L'enfance de Roch bien qu'il soit né d'une riche famille bourgeoise montpelliéraine est émaillée de drames.

Il est encore enfant lorsque "le prince noir" à la tête des armées anglaises sème la terreur dans tout le Languedoc.

Cinq ans plus tard, c'est la peste noire qui ravage la ville. Son père et sa mère décèdent quelques années après, le laissant seul à la tête d'une grande fortune.

Le jeune Roch poursuit alors des études de médecine, et décide de distribuer tous ses biens aux indigents.

Pauvre, et armé seulement de ses quelques connaissances en médecine, Roch quitte sa ville natale pour se rendre à Rome, où le pape Urbain V ancien professeur de l'université de Montpellier vient de s'installer.

Le voyage sera long et difficile. A plusieurs reprises Roch s'arrête dans les villes touchées par la peste et y soigne les malades. La réputation le précède, le jeune homme fait des miracles. Rome l'accueille en 1368. A peine arrivé Roch signale sa présence en prodiguant ses soins au cardinal Anglio de Grimoard frère du pape Urbain V. Guéri celui-ci lui permettra de rencontrer le pape. Roch restera trois ans dans la ville diffusant la bonne parole et exerçant l'art de la médecine. Son chemin de retour vers Montpellier s'effectue après de nombreuses haltes soignant les malades dans toutes les villes victimes d'épidémie.

A Plaisance, il est à son tour malade atteint par la peste. Une horrible tumeur ganglionnaire ou "bubon" se forme en haut de la cuisse. Rejeté par les villageois il ira attendre la mort seul dans un bois.

Affamé et meurtri il reçoit pour unique visiteur un chien qui tous les jours dans sa gueule lui apporte du pain. L'animal appartient au seigneur Gothar homme riche, brutal, orgueilleux. Celui-ci intrigué de voir son chien faire d'insolites promenades part à son tour dans la forêt et découvre le jeune homme. A sa vue la pitié le saisit et il se convertit.

On raconte que quelques jours plus tard un ange est apparu à Roch lui apportant la guérison.

C'est ainsi qu St Roch est toujours représenté en compagnie d'un chien à ses pieds, une plaie sur la cuisse droite.

Remis de sa maladie, Roch reprend la route. Pour peu de temps, car à Voghera il est arrêté comme espion, dans une Lombardie en guerre contre le pape. Pendant cinq ans il sera enfermé dans une cellule sombre, qui sera sa dernière demeure.

Le prêtre qui le confesse avant sa mort constate que sa poitrine porte la trace d'une croix et que son cachot est éclairé d'une vive lumière venue de nulle part.

Sa dépouille restera longtemps à Voghera puis au fil des ans ses reliques seront dispersées. Montpellier possède aujourd'hui quelques ossements dont un tibia, qui ont été remis par la ville d'Arles aux pères trinitaires qui occupaient l'église de St Roch en 1844, et le bâton de pèlerin du saint mort loin de sa ville natale alors qu'il avait à peine 30 ans. Bâton qui ressemble à n'importe quel bout de bois un peu vieilli, un peu usé. Chaque année le 16 août les Montpelliérains célèbrent la fête de St Roch pendant toute la journée.

La fête débute le matin par une messe en français. Puis c'est l'ouverture du puits de St Roch rue de La Loge où les gens s'empressent de recueillir un peu d'eau pour ses vertus curatives. Ensuite est célébrée une grande messe en latin chantée en grégorien. L'après-midi on récite le chapelet suivi des vêpres solennelles. En fin d'après-midi débute la procession des reliques de St Roch et le salut du Saint Sacrement où beaucoup de paroissiens participent en costume médiéval.

Fête qui se déroule dans un climat de famille et qui est l'occasion de rappeler la vie de ce saint luttant contre la peste voilà plus de 6 siècles.

C'est en 1672 que Corps lieu d'étape vers le Piémont possède un seul petit hospice pour les soldats malades.

Or les pauvres sont aussi très nombreux et il y a aussi beaucoup de malades parmi la population. D'après les anciens (une maladrerie aurait été construite sur le terroir de Corps sur le chemin de Gap où est à présent bâtie une petite chapelle sans revenu ni fondation). Cette petite chapelle dont parlent monsieur Gueydan et monsieur Durand dans leur livre "Histoire de Corps" serait donc la première chapelle de St Roch. Elle aurait aujourd'hui plus de 3 siècles. Les descendants de nos parents et nos parents eux-mêmes ont toujours connu la chapelle actuelle.

Toute petite j'accompagnais ma mère et mes frères pour assister aux cérémonies du 16 août qui avaient lieu dans cette chapelle en l'honneur de St Roch. Certes la fête n'a jamais eu le caractère grandiose de celle qui se déroule encore aujourd'hui à Montpellier. Mais certains points communs permettent de les rapprocher. Les fidèles se rassemblaient à l'église du village pour se rendre en procession à la chapelle où était célébrée à 10 heures une grande messe. En tête marchaient derrière celui qui portait la croix les membres du clergé, les enfants de chœur, ceux qui fréquentaient le catéchisme et qui avaient fait leur communion solennelle. Puis venaient les membres de la chorale qui dès le départ entonnaient les cantiques en l'honneur du saint.

Fermaient la marche, hommes, femmes portant dans leur bras leurs tout petits, les plus âgés du village qui récitaient le chapelet. Ce jour-là les uns abandonnaient les travaux des champs, les autres délaissaient un peu leurs tâches ménagères pour prier et fêter comme il se doit ce saint patron de la paroisse à qui tout le monde avait une confiance absolue. Saint Roch avait le pouvoir de protéger chaque famille de la maladie, de toutes les épidémies pouvant atteindre l'homme et aussi les animaux, de guérir les malades.

On le priait aussi pour qu'il envoie la pluie par temps de sécheresse, et protège les récoltes de la grêle.

Les jours d'orage on sonnait la cloche! grave erreur car la foudre aurait pu s'abattre sur la chapelle et sur les fidèles rassemblés. Evidemment la chapelle était trop petite pour contenir tant de

monde. Alors serrés comme des anchois dans leur boîte, les uns se tenaient debout autour de la croix dressée en 1843 et qui porte un nom : P . Thuzine, où sur les bancs en pierre pour écouter l'office. Les jeunes garçons grimpaient dans les arbres : hêtres, ormes, noisetiers. Chacun arrivait à trouver une place en s'asseyant sur les talus qui bordent le chemin où dans les près avoisinants. Il arrivait que les fidèles les plus éloignés de la chapelle au lieu de chanter à l'unisson chantaient en canon car il n'y avait pas de micro. Le résultat n'était pas très harmonieux. Mais qu'importe l'essentiel était de participer. L'après-midi pour assister aux vêpres chacun se rendait individuellement à la chapelle en empruntant le chemin de Lara puis le sentier qui traverse "le bois joli". Comme il faisait généralement très chaud à cette époque de l'année, chapeaux de paille, capelines et ombrelles étaient indispensables pour se protéger de la chaleur ardente du soleil.

Les vacanciers se joignaient aux habitants de Corps. Il fallait partir très tôt pour avoir une place assise ou un tout petit coin à l'ombre. Une fois les vêpres terminées la procession se reformait. C'est en chantant le cantique suivant :

Oh St Roch Oh! notre bon père
De ton bras nous venons implorer ton secours
Garde nous de la peste)
Entends notre prière) bis
Et soutiens nos enfants toujours)
Et soutiens nos enfants toujours.

que tout le monde regagnait l'église ou avait lieu le salut du Saint Sacrement. Personne ne quittait la chapelle sans avoir déposé son offrande dans un vieux tronc en pierre situé à gauche de la porte d'entrée où dans une bourse en velours rouge présentée aux fidèles seulement pour les grandes occasions.

En guise de reliques c'est la statue de St Roch sculptée dans le bois qui était portée pendant la procession et qui présidait à toutes les cérémonies. Pour la jeunesse la fête de St Roch célébrée le lendemain du 15 août et qui correspondait avec la fête patronale à Aspres, c'étaient deux jours de réjouissances bien remplis et surtout à ne pas manquer. Certains jeunes gens et jeunes filles après avoir accompli leur dévotion au saint patron de la paroisse, partaient en bandes joyeuses terminer la soirée manger tartes et pognes à Aspres et danser au son de l'accordéon.

Pendant ces deux jours de fête, les mères ne servaient pas de chaperon à leurs filles qui avaient exceptionnellement l'autorisation de rentrer à une heure tardive de la nuit. C'était le bon temps ! Nous étions heureux dans notre village !

Puis un jour le tocsin se mit à sonner. Tous rassemblements, toutes manifestations sur la voie publique furent interdits, donc plus de processions !

Aux prières habituelles adressées à St Roch on se rendait à la chapelle pour prier que cessent les hostilités et que nos soldats regagnent leurs foyers. Mais les fidèles assistaient chaque année un peu moins nombreux aux offices et la petite chapelle donnait l'impression d'être abandonnée. Pour lui redonner vie et "réparer des ans l'irréparable outrage" pendant les années 1969-1970 sur l'initiative de madame Hostachy et avec l'approbation de la municipalité commença la restauration. C'est à madame Melan, prix de Florence d'art sacré que fut confiée la responsabilité de mener à bien les travaux. Une fresque représentant l'envol de trois anges sur fond bleu décorait l'abside.

Des morceaux de verre matériau importé d'Allemagne aux couleurs vives servirent à orner les vitraux représentant St Roch, des scènes de la nativité et de l'apparition de la Vierge de La Salette aux deux petits bergers. La jolie rosace au-dessus de la porte d'entrée était demeurée en parfait état. Un bloc de granit et son support taillés dans les rochers de Gargas remplacèrent l'ancien maître hotel. Lutrin, chandeliers, croix et chemin de croix confectionnés les uns à partir de chaînes entrelacées, les autres avec des tiges de fer de différentes tailles sont un témoignage de l'esprit créatif et original de l'artisan qui s'est ingénié à garder^à la chapelle son caractère de sobriété et de simplicité. Avec ses murs extérieurs recrépis, la chapelle de St Roch redonnait aux paroissiens et aux visiteurs le plaisir de venir se recueillir dans ses murs et aussi prouvait que les Corpatus avaient le souci de protéger leur patrimoine. St Roch ne pouvait souhaiter mieux !

Mais comme la chapelle a été construite sans fondations, que le toit ne se trouvait pas en parfait état, les rigueurs de l'hiver, l'humidité eurent tôt fait de provoquer la création de salpêtre, la dégradation des peintures de la fresque et le décollage des morceaux de verre. La réparation de la toiture fut aussitôt entreprise et les peintures intérieures refaites.

En 1986 madame Hostachy qui vénérât particulièrement St Roch, confia à monsieur Montfollet Paul le soin de refaire le vitrail représentant le saint. Ce fut une belle réussite ! Malheureusement la mort vint la surprendre l'année suivante. Le projet de faire restaurer les autres vitraux est tombé dans l'oubli. Pendant les deux mois de vacances (juillet et août) la chapelle demeure ouverte au public le mercredi à 18 heures, heure à laquelle le Père Delaplagne y célèbre la messe. A cette occasion la statue de St Roch en bois mais mutilée retrouve sa place. Une belle porte solide protège la chapelle des intrus et des vandales. Contrairement à l'époque de mon adolescence beaucoup de bancs demeurent vides. La chapelle ne fait pas le plein même pendant les vacances. Les années passent. Les fidèles vieillissent. Beaucoup disparaissent. Rien n'est plus comme autrefois. Ce ne sont plus les mêmes personnes qui viennent s'asseoir sur les bancs de pierre pour rêver, prier, ou méditer. Ce ne sont plus les mêmes personnes qui viennent admirer le panorama à partir du site privilégié où la chapelle a été construite. Ce ne sont plus les mêmes joueurs de cartes qui aimaient à se retrouver au calme et profiter des ombrages frais. Ce ne sont plus les mêmes amoureux qui échangent leurs serments sous un beau ciel étoilé près de la "chapelle au clair de lune". Mais la petite chapelle demeure debout et continuera de vivre car un vrai quartier prend naissance tout près d'elle. La date du 16 août fête de St Roch sera toujours l'occasion de rappeler la vie de ce saint luttant contre la peste et dont le vitrail orne aussi notre église. Car aujourd'hui écrit le père Cavallès chargé de la paroisse de St Roch à Montpellier "la peste court les rues, la drogue empoisonne la jeunesse, la violence sur la planète n'a rien à envier à la guerre de cent ans et le sous développement perfectionne la misère". Le bâton de St Roch reste le symbole pour tous les chrétiens du bâton à saisir pour lutter contre les pestes modernes. A tous ceux qui sont atteints de la nostalgie du temps passé je rappelle à leur souvenir le beau poème de J. Cisterne. Cet homme charmant qui a participé à la construction du barrage du Sautet avec monsieur Dussaugy était aussi écrivain à ses heures. Très estimé des habitants de Corps et de tous ses amis il a écrit un recueil de poèmes intitulé "Au pied des monts" d'où j'ai extrait le poème que je vous livre et qui nous intéresse aujourd'hui.

J. ARBOUET

La Chapelle de Saint-Roch, à Corps

Voilà près de cent ans que ton humble chapelle
Profile dans le ciel son modeste clocher
Et que sous les arceaux de ton temple sacré
Se presse chaque année une foule fidèle.

Je ne suis pas de ceux qu'une sainte croyance
Au pied de tes autels amène à pas tremblants;
Je ne suis pas de ceux dont le coeur repentant
Va dans tes lieux bénis se bercer d'espérance.

Mais j'adore m'asseoir sur tes bancs lourds de pierre
Dont les lambeaux épars attestent les vieux ans
Et j'aime chaque jour, quand revient le printemps,
Venir me reposer sous ta croix séculaire.

J'aime y rêver le soir quand la brise légère,
Secouant les grands bois de son souffle berceur,
Répand dans le ciel pur une douce fraîcheur
Et l'emplit du parfum de la fleur printanière.

J'aime entendre le son de ta cloche sonore
Dont le tintillement retentit au lointain
Et mon coeur se complait lorsque ta voix d'airain
Vibre dans l'air du soir ou quand paraît l'aurore.

Je contemple les Monts dont les cimes neigeuses
Projettent dans le ciel leur blanc manteau d'argent,
J'admire les sapins au calme reposant
Qui tapissent les flancs des montagnes rocheuses.

J'aime entendre à tes pieds le torrent qui murmure
Et dont l'écho plaintif emplit le noir vallon,
J'aime entendre l'oiseau chantonner sa chanson,
Comme un hymne d'amour au Dieu de la Nature.

Lorsque l'ombre du soir vient estomper la plaine
Et que vers tes lieux saints tout meurtris par les ans
Montent de tous côtés la prière et l'encens,
Mon coeur se sent heureux et mon âme est sereine.

LE LOTO DE L'A.D.M.R

Il a lieu le dimanche 8 décembre, dans la Salle Polyvalente de Quet en Beaumont et a obtenu un vif succès. Toute l'équipe de l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural du Canton de CORPS accueillait les nombreux participants et les plus chanceux ont pu gagner: chaîne hi-fi, jambon, oie, corbeilles garnies, appareil photo, etc... chaque joueur s'est vu attribuer un lot de consolation et tous se sont donnés rendez-vous pour l'année prochaine.

le 1er PRIX, la chaîne HI.FI a été gagnée par Mme Marie-Jeanne PEROT.

le 2ème " , le JAMBON a été gagné par Laurent CARDIN.



DISTINCTION ■ L'ordre du mérite pour le lieutenant Roger Rivière

Le vendredi 8 Novembre, le COLONEL PAILLOT, responsable départemental des services des sapeurs-Pompiers est venu remettre la Médaille de l'ORDRE du MERITE NATIONAL DE L'UNION DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS, au Lieutenant Roger RIVIERE, en récompense de 34 ans de bons et loyaux service au corps des Sapeurs - POMPIERS de CORPS.

Tour à tour, le Colonel PAILLOT et le Dr Gérard CARDIN, conseiller général et Maire, retraçaient la carrière du Lieutenant RIVIERE et lui adressaient leurs plus vives félicitations.

Cette cérémonie s'est déroulée au Centre de Secours, en présence de Mr René VINCENT, Président du S.I.V.O.M, des Maires du Canton, des membres du Conseil Municipal, de Mr Jean-Michel PATUREL, Chef de Gendarmerie et des Sapeurs-Pompiers.

Le PETIT CORPATUS adresse tous ses Compliments au nouveau décoré.



EN SOUVENIR...

Le 23 Novembre dernier, Madame Bondarnaud nous quittait subitement. L'émotion fut grande dans le village où chacun était accoutumé de la rencontrer et d'échanger avec elle quelques paroles amicales.

Qu'il me soit permis, par ces quelques lignes, d'évoquer son souvenir.

Madame Bondarnaud est née à la Motte d'Aveillans; après ses études au Cours Complémentaire de cette localité, elle choisit la carrière d'enseignante et c'est à ce titre qu'elle arrive pour la première fois dans ce canton de Corps qu'elle ne quittera plus.

Pendant deux années scolaires, 1934 et 1935, elle enseigne à la Posterle : il y avait alors quatre écoles dans la commune de Pellafol! Suivent deux ans hors du canton et c'est le retour définitif. A la rentrée 1937, Madame Bondarnaud est nommée à l'école de filles de la Salette-Fallavaux (c'est dans cette commune que, jeune institutrice, je la rejoins en Octobre 1948, avec la responsabilité de l'école de garçon : une quarantaine d'enfants fréquentaient alors les deux écoles à classe unique). En 1956, elle " descend " à Corps et prend la direction des trois classes de l'école de filles où, à nouveau je la rejoins en 1968; il n'y a plus, à partir de cette date, que trois classes mixtes dont elle assure la direction jusqu'à sa retraite en 1972.

Durant ces nombreuses années, Madame Bondarnaud - la Maîtresse - s'est dévouée sans compter pour donner à tous, non seulement le savoir, mais aussi l'amour du travail bien fait, le respect des valeurs essentielles dont on parlait chaque matin dans la leçon de morale. Ses anciens élèves - les plus âgés au moins - se souviennent sans doute des maximes écrites au tableau noir et recopiées - en belle écriture - sur le " cahier du jour ". Il m'en revient quelques unes à l'esprit : " Amitié des enfants, fraternité des hommes ", " tu as échoué, recommence " et celle-ci : " Maître et élèves ont un maître commun : l'affection ". Des générations de Salettus et de Corpatus ont bénéficié de son dévouement et de sa compétence et lui doivent une part de ce qu'ils sont devenus.

Les jeunes collègues trouvaient toujours sa porte ouverte. Personnellement, je n'oublie pas l'année scolaire 1948-49; Chaque lundi et vendredi matin, alors que j'arrivais en vélo pour reprendre le travail, m'entendant passer sous ses fenêtres - ou peut-être me guettant - elle m'appelait pour que je monte boire " quelque chose de chaud ", sachant que je ne me serais pas " invitée " régulièrement deux fois par semaine bien qu'elle me l'eût demandé à maintes reprises. Ma carrière a commencé avec elle à la Salette et c'est avec moi qu'elle a terminé la sienne à Corps.

Voici donc Madame Bondarnaud retraitée, mais la retraite n'a pas été pour elle synonyme d'inactivité. Ses enfants et petits-enfants trouveront toujours une maison ouverte et accueillante et une grand-mère attentive à leurs désirs.

Il faut aussi parler de sa passion pour le jardinage. elle cultivait son jardin - jamais assez grand à son goût! et en distribuait généreusement les produits...; parler aussi des animaux : les abandonnés qu'elle recueillait et soignait, les oiseaux qui avaient " table mise " pendant l'hiver...

" Bon pour les bêtes, bon pour les gens " comme ce dicton s'applique bien à madame Bondarnaud! Les pensionnaires de la Maison de retraite n'oublieront pas ses visites - elle n'arrivait jamais les mains vides - et certaines, qui pouvaient se déplacer, allaient souvent passer un moment route du Sautet. Quant aux oeuvres de bienfaisance, nombreuses sont celles qui bénéficiaient de sa générosité, surtout celles qui venaient en aide aux enfants malheureux. Le matin de son décès, arrivait cette lettre d'une de ses "protégées" à qui elle avait écrit et sûrement envoyé de l'argent. Angéline lui disait: " J'ai fait ce dessin pour toi, pour te dire merci d'aider mon village. Je t'envoierai des graines, plante-les tu auras de jolies fleurs"...ces fleurs qu'elle aimait tant!...

Je terminerai par cette phrase d'un Académicien, Emile Henriot, : J'ai cette conviction profonde : les morts vivent tant qu'il y a des vivants pour penser à eux." Quelles que soient nos croyances sur " l'eau-delà ", nous sommes sûrs, nous aussi, que nul n'est vraiment mort tant que vit son souvenir, et celui de Madame Bondarnaud n'est pas prêt de s'éteindre dans le coeur de tous ceux qui l'ont connue et aimée.

OLGA MONIER.

Sapeurs - Pompiers

de CORPS

Aujourd'hui à Corps comment cela se passe t-il ?

Vous avez un malaise, votre enfant a fait une chute à vélo, votre mari a un accident, la neige menace d'effondrer votre toit, votre cave est inondée, le vent menace de faire tomber un arbre sur une habitation ou sur la voie publique, etc.

Vous composez le 18, cet appel est réceptionné à Grenoble au Centre de Traitement de l'Alerte. Un pompier est à l'écoute 24 h sur 24 h, il vous posera des questions auxquelles il faudra répondre le plus précisément possible. Ensuite il compose un code qui déclenchera le BIP des pompiers de Corps, il peut également déclencher le BIP du médecin, prévenir gendarmerie, EDF, SAMU,....

Dès cet instant un certain nombre de personnes vont réagir dans votre intérêt, en laissant leur travail, leurs occupations pour intervenir le plus rapidement possible. Les pompiers de Corps couvrent tout le canton saut St Pierre de Méarotz. Leur nombre grandement insuffisant, est de 12 pompiers, tous volontaires. Si nous avons vu dans l'article précédent l'importance de la formation, il est plus facile d'en parler théoriquement que concrètement.

Mais alors me diriez-vous, pourquoi font-ils ça...

Parce que heureusement pour certain le mot solidarité veut dire encore quelque chose. Cette solidarité serait certainement moins pesante si nous étions un peu plus nombreux.

En deux ans, trois départs à la retraite, trois démissions, deux recrues !

Si notre effectif continue à diminuer que se passera t'il ? Le Centre de Secours de Corps sera dissout, le matériel revendu à d'autres Centres de Secours. Qui en subirait les conséquences ?

La population, vous, vos enfants... En effet, il est impensable que le canton de Corps soit équipé de pompiers professionnels, alors lorsque vous composeriez le 18, ce ne sont pas les pompiers de Corps qui interviendraient mais La Mure ce qui se traduirait par : une méconnaissance des secteurs isolés, des gens, une perte de temps importante et peut être d'une indisponibilité temporaire.

En effet, il faut savoir que lorsqu'un pompier effectue une intervention, si celle-ci est en dehors de Corps, il percevra une indemnité d'environ 40 Frs de l'heure mais pour l'heure d'intervention il perdra 2 heures, il devra assister aux manoeuvres une fois par mois, aux réunions, aux instructions, au nettoyage du CS et des véhicules sans aucune indemnité.

"Les pompiers" et un secteur d'activité qui coûte cher, matériel, équipement, fonctionnement, et qui ne rapporte rien, aussi les municipalités ont-elles du mal à justifier ces dépenses qui parfois sont malgré tout très lourdes par rapport au budget. Il revient aux élus avec l'aide de la population de se battre pour que l'entraide financière intervienne, que les élus départementaux, régionaux, pensent à ces petits Centres de Secours qui ont du mal à vivre, et pourtant combien de fois déjà les pompiers ont-ils soulagés des gens en détresse, combien de vie épargnée...

Peut-être, ferons nous prochainement une porte ouverte, ce serait l'occasion de venir nous dire bonjour dans le cadre d'une activité que nous souhaiterions le moins souvent pratiquée, mais à laquelle nous répondrons toujours présents.

Vous avez un tout petit peu de temps disponible, vous êtes un garçon ou une fille, vous avez plus de 16 ans, rejoignez notre groupe de Sapeurs Pompiers.

CONTACT : Monsieur PEROT Michel au 76.30.04.53 - 76.30.01.09

POMPIERS, N° d'APPEL le : 18

Outre les effets dûs à l'altitude
ou à des traumatismes accidentels,
les principales pathologies sont liées :

- au froid,
- à la chaleur,
- aux avalanches,
- à la foudre,
- aux variations d'altitude.



Le froid

La sensation de froid est fonction essentiellement de la vitesse de refroidissement de la peau.

Ce refroidissement dépend de plusieurs facteurs météorologiques - et de leur variation - pris séparément ou dans leur ensemble.

En particulier,

- la température décroît avec l'altitude d'environ $0,6^{\circ}\text{C}$ par 100 mètres,
- la sensation de froid augmente avec le degré d'humidité de l'air,
- le vent, par l'évaporation qu'il provoque au niveau de la peau, est un facteur essentiel de refroidissement. Par exemple, la sensation de froid sera plus intense par une température de $+5^{\circ}\text{C}$ avec du vent, que par une température de -5°C sans vent.

Les accidents liés au froid sont de 2 types : l'hypothermie et les gelures.

L'HYPOTHERMIE

C'est un refroidissement général de l'organisme avec abaissement progressif de la température corporelle centrale. Toutes les fonctions de l'organisme se ralentissent; affaiblissement de la volonté, perte de vigilance et, en terme ultime: arrêt cardio-respiratoire.

L'hypothermie ne survient, généralement qu'à l'occasion d'expositions prolongées au froid. Elle peut être aggravée par le vent intense, en l'absence de protection suffisante : cas d'alpinistes égarés ou immobilisés en paroi lors d'intempéries ou dans des avalanches...

Prévention

- port de vêtements adaptés à l'activité physique et sportive pratiquée et susceptibles de s'adapter aux variations atmosphériques.
- boissons chaudes et abondantes,
- alimentation adaptée, hypercalorique : viande séchée, lard, féculents, pâtes, fruits secs, légumes secs etc . . . ,
- les boissons alcoolisées sont à proscrire formellement : l'alcool, en dilatant les vaisseaux, favorise la déperdition de chaleur à la surface de la peau.

LES GELURES

Elles se développent insidieusement: c'est là leur principal danger. Perte progressive de la sensibilité, engourdissement, pâleur de la zone atteinte, sont autant de signaux d'alarme qui surviennent bien souvent à l'insu de l'individu lui-même.

Les gelures surviennent aux extrémités ou plus généralement sur les zones découvertes.

Le port de vêtements et de chaussures humides (surtout serrées) les favorise, et tout ce qui entrave en général la circulation du sang en conditions de froid extrême.

Il en va de même du contact direct de la peau avec des corps métalliques froids.

Prévention

Elle repose, là encore, sur l'utilisation de vêtements assurant une protection efficace contre le froid et le vent, le recouvrement systématique de toutes les parties découvertes et l'absorption de boissons chaudes, en grande quantité.

En groupe, se surveiller mutuellement, nez, oreilles, joues.

Que faire en cas de gelure ?

Il y a surtout des gestes à ne pas faire ! Il ne faut en aucun cas réchauffer une zone gelée sauf si l'on est sûr que ce réchauffement pourra être durable et permanent jusqu'à l'arrivée des secours.

La situation la plus dramatique serait celle d'une «re-gelure» sur une lésion préalablement réchauffée.

Encore faut-il que ce réchauffement s'effectue correctement : immersion de l'extrémité gelée dans un bain à 37°C, additionné d'une solution antiseptique du type DAKIN. Il faut y associer nécessairement un réchauffement général de l'organisme, par l'utilisation de couvertures de survie, ou de duvets cloisonnés. . .

Ne jamais pratiquer de frictions directes, de flagellations ou de chauffage à la flamme.

Prendre contact le PLUS TOT POSSIBLE avec une équipe médicale spécialisée dans le traitement des gelures, comme par exemple, celle du centre hospitalier de Chamonix.

Pathologie liée à la chaleur

Ondistingue:

- les effets directs du rayonnement solaire
- ophtalmie
- brûlures solaires
- les effets liés à la chaleur proprement dite
- crampes
- insolation
- coup de chaleur ou hyperthermie d'effort

LE RAYONNEMENT SOLAIRE

Des deux types de rayonnement engendrés par le soleil, l'infrarouge et l'ultraviolet, **seul ce dernier**, par ailleurs invisible, présente un réel danger pour l'œil.

Là encore, un certain nombre de facteurs vont jouer;

- **L'altitude** : plus on monte en altitude, plus le filtrage de ce rayonnement diminue. Ainsi, le rayonnement est multiplié par 1,5 à 2 000 m, par 2,5 à 4 000 m.
- **La nature de la surface de réflexion** qui est maximale sur la neige.
- **Un ciel nuageux**, le brouillard, n'absorbent pas ou peu les rayons ultraviolets et donnent une fausse impression de sécurité.

L'OPHTALMIE

C'est une brûlure, par les ultraviolets, de la cornée qui est la couche protectrice de l'œil. Cette brûlure se développe à l'insu du patient et les premiers signes apparaissent **sans liaison apparente avec l'exposition au soleil**. Une simple sensation de «grain de sable» sous les paupières au début, rougeur des yeux, larmoiement, puis troubles de la vision, voire cécité transitoire.

Il n'existe pas de traitement curatif; l'ophtalmie n'est pas grave en elle-même. Elle guérit sans séquelles en 48 heures avec quelques petits soins (applications d'eau froide, pansements oculaires, mise en repos dans l'obscurité . . .).

Elle est grave indirectement puisqu'elle entraîne une perte totale d'autonomie de la personne qui en souffre : immobilisation d'une cordée par exemple.

Prévention

Le port de lunettes spéciales couvrant tout l'œil avec des verres de haute qualité, est indispensable. Les collyres préventifs proposés dans le commerce (type UVELINE) ne dispensent absolument pas du port de ces lunettes. Ces collyres doivent être considérés comme une mesure de protection supplémentaire pour des yeux particulièrement fragiles. Attention : un flacon de collyre entamé doit être détruit après deux ou trois semaines.

BRULURES SOLAIRES

Le classique «coup de soleil» n'est autre qu'une authentique brûlure cutanée dont la gravité excède toutefois rarement le deuxième degré.

- **premier degré** : simple rougeur «cuisante».
- **deuxième degré** : apparition de «cloques» ou «ampoules» (phlyctènes).

Traitement

Pour les zones du corps naturellement découvertes, c'est le séchage à l'air ambiant. On se gardera d'appliquer les produits dont la nature ou la coloration pourraient constituer une agression pour la brûlure elle-même ou gêner ultérieurement l'appréciation de la profondeur de celle-ci.

L'utilisation de crèmes ou de savons antalgiques et antiseptiques (type CETAVLON) n'est toutefois pas à exclure.

Partout ailleurs, l'application de biogaze ou biaffine est à conseiller.

Prévention

- Produits de protection anti-solaire (visage, lèvres), dont l'application est obligatoire même par temps nuageux, en altitude. Leur indice de protection doit être proche du maximum - («écran total»).
- Protection des parties les plus exposées : nez, front, visage, etc. . . par des masques.
- Les expositions répétées et prolongées favorisent, à long terme, le développement de cancers cutanés.

LA CHALEUR PROPREMENT DITE

Elle peut engendrer, par ordre de gravité croissant, des crampes, une insolation, ou un «coup de chaleur».

LES CRAMPES DE CHALEUR

Elles apparaissent au cours d'un **effort** physique intense et prolongé.

Elles sont dues à des pertes importantes de **sodium et de chlore** contenus dans la sueur. Non compensées par l'absorption de boissons légèrement salées, elles peuvent conduire à un état d'épuisement.

L'INSOLATION

Elle résulte de l'exposition à une température élevée avec fort ensoleillement et survient indifféremment au repos ou à l'effort.

Maux de tête, vertiges, fatigue extrême, perte de l'appétit, sueurs froides, en sont les principaux symptômes.

La température de l'individu est généralement normale ou peu élevée.

L'HYPERTHERMIE D'EFFORT OU COUP DE CHALEUR

Le «coup» de chaleur, terminologie faussement rassurante, est un **accident majeur** dû à la chaleur et constitue une **TRES GRANDE URGENCE MEDICALE**.

Plus que l'exposition directe au soleil, ce sont les **conditions météorologiques** et la **nature du terrain** qui jouent ici un rôle déterminant. Le facteur déclenchant est représenté par un exercice musculaire intense et prolongé du type «endurance». L'intense production de chaleur qui en résulte associée à la forte charge thermique ambiante liée à la température de l'air, à l'ensoleillement, dépasse les possibilités de dissipation de la chaleur. De plus la **sudation est gênée**, voire supprimée par l'éventuelle **humidité ambiante**, l'absence de vent et le port de **vêtements empêchant l'élimination de la transpiration**.

Certains facteurs liés au **sujet lui-même**, les antécédents médicaux, l'âge. . ., le manque d'entraînement ou d'acclimatation sont également à incriminer.

Le cas typique est celui, d'une progression dans une combe ou un vallon encaissés, éventuellement enneigés provoquant une réflexion maximale du soleil, peu ou pas ventilés, dans une ambiance proche de la saturation en vapeur d'eau (80 à 90 pour cent d'humidité).

Tout commence, généralement, comme une insolation banale mais très vite la situation va s'aggraver. La démarche est titubante; aux troubles du comportement, va succéder un état comateux. La température du sujet s'élève, pouvant atteindre, voire dépasser 40°C.

Fait marquant, la victime ne présente la plupart du temps, aucune sueur.

Prévention

- le port d'un bon chapeau,
- une bonne hydratation préalable est indispensable de même qu'une protection vestimentaire légère et adaptée (tenue ample, de couleur claire et si possible en coton).
- **il faut boire souvent** (profiter de chaque halte pour absorber 250 ml de boisson **même si l'on n'a pas soif** : la transpiration est le meilleur moyen d'éliminer l'excès de chaleur tout en prévenant les crampes.
- les personnes sujettes à des maladies chroniques ou recevant certains traitements auront tout intérêt à **consulter** au préalable **leur médecin** : très important.
- enfin l'entraînement portant sur l'**endurance** tel que la course de fond est un bon moyen d'adaptation à la chaleur.
- éviter l'alcool, les boissons à propriétés diurétiques : thé, café. . .

L'hyperthermie d'effort reste un **accident très grave**, très mal connu du grand public et des sportifs eux-mêmes.

La foudre

La foudre tient une grande place dans les causes de décès du fait des éléments naturels.

MANIFESTATIONS ELECTRIQUES

Ces manifestations vont engendrer des tétanisations c'est-à-dire des **secousses musculaires** tantôt localisées, tantôt généralisées qui peuvent, dans ce dernier cas, **projeter** la victime à distance et occasionner des traumatismes divers.

Si par malheur, le courant, dans son trajet, rencontre le **muscle cardiaque**, il y a également tétanisation. Le cœur est agité de violentes secousses anarchiques. La mort survient rapidement.

MANIFESTATIONS TRAUMATIQUES

Certaines sont la conséquence de l'**explosion** provoquées par la brutale montée en température de la colonne d'air ionisé où chemine la foudre. Apparaissent alors des **lésions de souffle** atteignant les organes intra-thoraciques ou intra-abdominaux.

MANIFESTATIONS THERMIQUES

L'éclair électrique se propageant le plus souvent à la surface du corps, les parties les plus humides de la peau sont le siège de **brûlures superficielles** (figures de Lichtenberg) décrivant des dessins caractéristiques. Les **brûlures profondes** n'apparaissent qu'aux points d'entrée et de sortie du courant électrique. Elles peuvent détruire les muscles et les tendons.

En dehors des manifestations graves, tels que l'arrêt cardiaque, on note aussi des lésions neurologiques : perte de conscience, syncopes, paralysies rapidement régressives.

Les yeux et les oreilles ne sont pas épargnés. La rupture du tympan est fréquente. La cataracte est une lésion courante mais d'apparition retardée par rapport à l'accident initial : quelques semaines ou quelques mois.

LA BOULE DU CHAMOIS - CORPS

EXTRAIT DES COMPTES DE LA SAISON 1991

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
. Vente cartes de sociétaires et licences	F.7 570.00	
. Dons	2 318.50	
. Subvention municipalité CORPS	1 000.00	
. Achat licences.....		F.3 604.00
. Dotation concours et complémentaires		5 178.00
. Achat matériel entretien du Clos ..		1 734.52

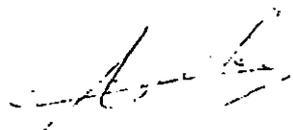
Disponibilités en fin de saison :

. Espèces	F. 1 323.60
. Crédit Agricole	182.42
. C.C.P.	11 464.80
	<hr/>
	F. 12 970.82
	<hr/> <hr/>

Corps, le 6 novembre 1991

Le Trésorier

A. DELOR



LES NOIX DANS LA CUISINE

C'est la saison des noix. Vous pouvez encore les trouver fraîches, ce sont celles qui font les meilleurs gâteaux. En novembre, elles sont déjà demi-sèches, puis sèches (ce sont celles qui peuvent se conserver longtemps) ; préférez-les dans leur coque (une fois décortiquées, elles rancissent vite).

TARTE AU ROQUEFORT ET AUX NOIX (6 personnes)

Pâte : 250 g de farine, 125 g de beurre, une pincée de sel, 1/2 dl d'eau. **Garniture :** 100 g de roquefort, 100 g de crème fraîche, 2 œufs, poivre, 100 g de noix décortiquées.

Préparez la pâte, versez la farine en fontaine. Au milieu, mettez le beurre en parcelles du bout des doigts. Mouillez peu à peu avec juste ce qu'il faut d'eau pour avoir une pâte lisse. Roulez-la en boule et laissez-la reposer au frais pendant 1 h. Fraisez-la avec la paume de la main et étalez-la au rouleau. Garnissez-en un moule à tarte beurré et faites cuire à blanc 10 mn. D'autre part, émiettez le roquefort, mélangez-le à la crème et aux œufs battus, poivrez, salez si nécessaire (le fromage est déjà salé), ajoutez les noix moulues (réservez quelques cerneaux entiers). Versez cette préparation sur le fond de tarte précuit et faites cuire à four chaud pendant 45 mn. Servez chaud ou froid avec une salade.

POTAGE AUX NOIX (4 personnes)

Faites chauffer 1 l 1/2 de bouillon de volaille, versez-le dans une soupière sur 1 jaune d'œuf battu avec 100 g de crème fraîche. D'autre part, réduisez 200 g de cerneaux de noix fraîches en poudre. Ajoutez-les au potage, laissez chauffer quelques minutes, rectifiez l'assaisonnement et servez.

SALADE AUX NOIX (4 personnes)

Faites cuire 200 g de riz à la créole. Laissez-le refroidir. Mélangez-le à 150 g de petits pois cuits à l'eau, 250 g de crevettes cuites et décortiquées, une poignée d'olives et 150 g de cerneaux de noix. Assaisonnez de mayonnaise ou de vinaigrette au choix.

POULET AUX NOIX (4 personnes)

Faites revenir 150 g de lardons fumés (préalablement blanchis à l'eau bouillante et séchés) dans 4 c à soupe d'huile, retirez-les et à leur

place, faites rissoler 1 poulet coupé en morceaux, assaisonnez, arrosez de cognac, flambez, laissez mijoter pendant 30 mn en ajoutant de temps en temps quelques cuillérées de bouillon. Ajoutez alors 200 g de cerneaux de noix fraîches débarrassés de leur peau. Continuez la cuisson 15 mn. Déglacez la sauce avec un petit verre de bouillon et servez bien chaud avec du riz créole ou des champignons sautés au beurre.

GÂTEAU DE GRENOBLE (6 personnes)

Travaillez 5 jaunes d'œufs avec 125 g de sucre en mélange moussoux. Ajoutez 150 g de noix hachées, 1 c à soupe de chapelure, 50 g de chocolat fondu et 75 g de beurre fondu. Travaillez bien ce mélange pour qu'il soit homogène. Incorporez les blancs d'œufs battus en neige très délicatement. Versez la pâte dans un moule à manqué beurré et faites cuire 40 mn à four moyen. Démoulez, laissez refroidir sur grille. Décorez de crème Chantilly et de cerneaux de noix à volonté.

EN TIRANT LES ROIS

GALETTE FEUILLETÉE À L'ORANGE (6-8 personnes)

500 g de pâte feuilletée, 1 pot de marmelade d'orange (*), 1 fève, 1 œuf.

Abaissez la pâte au rouleau sur 5 mm d'épaisseur. Découpez-y deux ronds identiques de ± 23 cm de diamètre, en utilisant un moule ou un grand plat comme emporte-pièce. Posez une abaisse sur une plaque mouillée. Tartinez-la de marmelade d'orange en réservant un espace libre de 2 cm tout au-

tour. Glissez la fève. Séparez le jaune d'œuf du blanc. Badigeonnez le cercle de pâte laissé libre de blanc d'œuf et recouvrez le tout avec la seconde abaisse de pâte en appuyant bien tout autour avec les doigts pour bien enfermer la garniture. Faites des dessins avec la pointe d'un couteau sur le dessus de la galette et dorez-la au jaune d'œuf délayé dans un peu de lait, en utilisant un pinceau de cuisine. Faites cuire 40 mn à four très chaud.

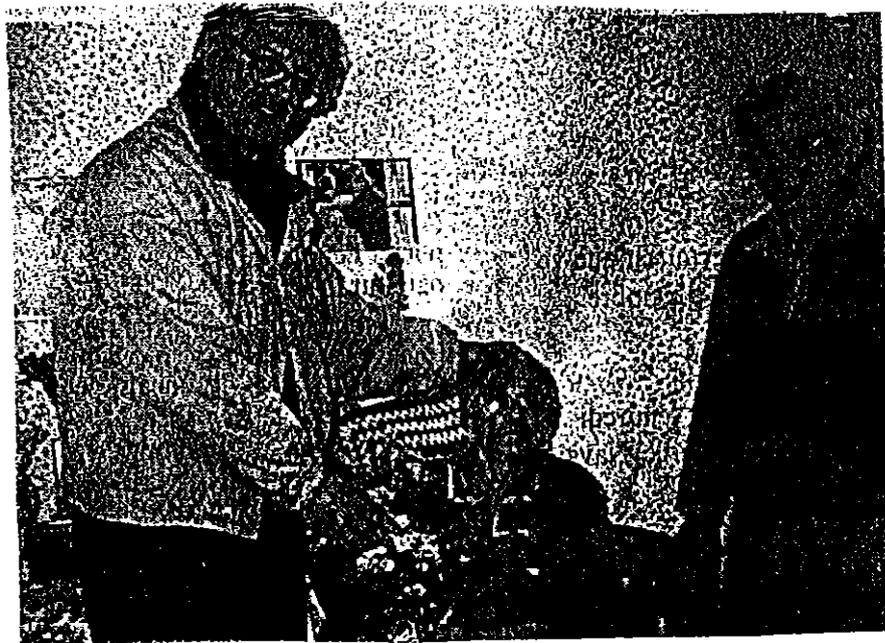
(*) Vous pouvez évidemment remplacer cette confiture par une autre de votre choix ou une marmelade moins sucrée.



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	L	A	T	I	T	U	D	E	S	N	I	A	S	
2	R	A	P	I	D	I	T	E	E	C	O	R	C	E	
3	E	P	I	C	E	I	B	E	R	E	S	R	I		
4	T	O	C	A	P	L	A	N	I	R	L	E	S		
5	E	N	U	C	L	E	R	E	I	R	E	M			
6	U	L	U	E	S	B	O	S	S	E	U	S	E		
7	S	E	T	E	E	M	O	I	E	L	E	S			
8	E	R	E	I	N	T	E	U	S	E	A	R	C		
9	M	U	L	A	L	I	E	N	A	T	I	O	N		
10	M	E	R	L	E	E	L	A	S	T	I	Q	U	E	
11	U	S	I	N	O	L	U	R	O	U	S				
12	E	T	E	R	N	I	T	E	M	E	N	E	R		
13	T	U	S	I	T	E	S	T	V						
14	T	E	R	N	I	E	T	O	N	D	A	I			
15	E	M	E	U	S	G	E	N	E	R	E	U	S	E	

UNE BOUGIE DE PLUS POUR NOTRE DOYENNE

La doyenne, de CORPS Madame Carmela FRAIOLI vient d'entrer dans sa 99^{ème} année et à cette occasion, comme de coutume, le Maire, le Docteur Gérard CARDIN s'est rendu à la Maison de Retraite où elle est pensionnaire, depuis sa création, pour lui souhaiter un bon anniversaire, lui remettre une plante fleurie et lui présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de santé.



**Conseil Général
de l'Isère**

XXXIII^{ème} CAMPAGNE POUR LE FLEURISSEMENT DE LA FRANCE 1991

Concours départemental des maisons et fermes fleuries

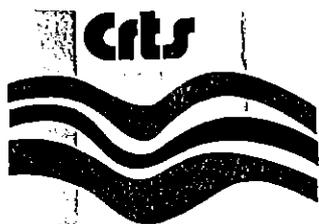
- Récompense pour les particuliers qui ont fourni un effort méritoire pour le fleurissement de leurs maisons, fermes, cours, jardins.

- Toutes les 7 catégories réunies, plaine et montagne.

CORPS : HOTEL DU TILLEUL
NOUVEL HOTEL
STATION ESSO

6^{ème} Catégorie: COMMERCES dont notamment: HOTELS, CAFES, RESTAURANTS.

1^{er} PRIX: HOTEL DE LA POSTE



**Service des Equipes Mobiles
et de la Communication**

Poste 224/227

Madame, Monsieur,

Vous avez apporté un concours particulièrement précieux au Centre de Transfusion Sanguine de Marseille en nous aidant au bon déroulement de la collecte de sang parmi les habitants de votre commune, permettant ainsi de sensibiliser le grand public à la réalité de ce problème de santé.

Notre équipe a en effet accueilli le (s) 16 JUILLET 1991

35 personnes qui ont permis de recueillir 33 dons de sang.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Nous souhaitons que cette sympathique coopération entre nos différentes équipes puisse se renouveler chaque année.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Albert MEYNIER
Chargé(e) des Relations Extérieures

Docteur Yves DELORD
Chef de Service

GOUTER DE NOEL A LA MAISON DE RETRAITE.

Comme le veut la coutume, les membres du Club du 3ème Age se sont retrouvés, le samedi 15 Décembre à la Maison de Retraite "Marthe et Albert HOSTACHY" pour fêter NOEL ensemble. Tous se sont rassemblés autour du sapin, pour déguster tartes, gâteaux et friandises et se divertir en écoutant des chants de NOEL, interprétés par la chorale "la Clé des chants". Un sympathique chanteur animait cette matinée récréative en chantant des airs d'autrefois, repris en chœur par les participants. Les membres du Conseil d'Administration, dont Mr GRAND Marcel, Président, le Dr Gérard CARDIN, Conseiller Général, Mme RIGLET, Mme la Directrice, Mme PELLISSIER, présidente du Club du 3ème Age, participaient à ce goûter préparé par le personnel de la Maison de Retraite.

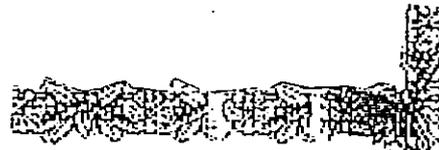


REVEILLON NUIT DE LA SAINT SYLVESTRE 91/92

ORGANISE PAR LE COMITE DES FETES DE CORPS

TARIF : Adultes : 240 F

Enfants (6 à 15 ans) 140 F



INSCRIPTIONS A LA MAIRIE AVANT LE 24/12/91

LOTO du FOOT: SAMEDI 28 DECEMBRE 1991 Salle POLYVALENTE de la MAIRIE
A 20H30.....NOMBREUX LOTSVENEZ NOMBREUX!!!!



CROSS DU COLLÈGE DES 3 SAULES A LA MURE



QUELQUES VEDETTES LOCALES UN JOUR INTERNATIONALES?....



C'EST LA CLASSE DE 5ème B QUI GAGNE LE VOYAGE À PARIS
FÉLICITATIONS À DAVID DEDAELE ET À SA CLASSE!!

FIN DE SAISON POUR ELASTIC FUN

Fin novembre, MM Antoine MARCON, Marc BOUCHET et toute leur équipe "ELASTIC FUN" ont invité le Conseil Municipal, leurs clients et amis, à un apéritif, servi à l'Hôtel de la Poste à l'occasion de la clôture de leur saison "multiactivités"; la plus importante étant le saut en élastique depuis le Pont du Sautet. Pendant quelques mois ces activités vont cesser pour reprendre dès les beaux jours, car nombreux sont les amateurs de sensations fortes. Dans l'assistance on notait la présence de Mr René VETTE, Conseiller Général du Canton de ST Etienne de ST Geoirs, Mr Eugène PELLISSIER et Mme Gisèle ROUX, adjoints, Mr J.M PATUREL, chef de Gendarmerie, MM KOUNIER et DI TOMMASSO, Responsable E.D.F, etc ... Le Dr G. CARDIN en mission en YOUGOSLAVIE était excusé.



Projection sur la ROUMANIE

Dans le cadre d'un Jumelage RISNOV - CORPS, une projection de diapos réalisées cet été par les résidents de la Roseraie a été effectuée dernièrement, Salle de la mairie. La population avait été conviée à y assister et les participants ont pu se rendre compte des scènes courantes et des paysages de la Région de BUSTENI -RISNOV. MR CLOEZ, directeur de la Roseraie, Mr VINCENT, éducateur et Mr MELIAN, professeur de Roumain à Grenoble, commentaient cette projection et répondaient aux nombreuses questions.

Cette même semaine, les Associations de Corps avaient expédié à Risnov, par Grenoble-Isère-Roumanie, des vêtements, des médicaments, des seringues jetables et du lait en poudre. Cette action devrait continuer, grâce à la somme collectée, lors d'un concert donné par la chorale et d'un Loto organisé par toutes les Associations et se concrétiser par un Jumelage. Une réunion aura lieu prochainement pour former un Comité de Jumelage, toutes les personnes de la région désirant en faire partie, seront invitées à y participer.

Un buffet préparé par les résidents de la Roseraie, clôturait cette rencontre.

CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de:

LORENE fille de Brigitte BRUN et de Eric MARCOU,
petite - fille de Noëlle et Jean MARCOU,
arrière - petite - fille de Mme Jeanne NEIGE.

QUENTIN fils de Corine et Régis DEDAELE,
petit - fils de Cécile et Gaston DEDAELE.

DORIAN fils de Françoise et Bernard DUMAS,
petit - fils de Gisèle et Jean DUMAS.

SANDRA fille de Régine et Daniel CHAIX,
petite - fille de Yvette et Guy CHAIX.

JEAN - COME fils de Christine et Yann LARHER,
petit - fils de Jackie et Maurice BERNARD.

CHARLOTTE fille de Corinne BOUILLET et de Gilles ALLUIS,
petite - fille de Jocelyne et Daniel BOUILLET,
arrière - petite - fille de Mr et Mme Eugène PELLISSIER

Sincères félicitations aux parents et meilleurs voeux aux Bébés.

CARNET DE DEUIL.

Nous avons appris avec tristesse le décès de:

Léon GALVAIN de Pellafol, père et beau-père de Mr et Mme Camille GALVAIN,
de Mr et Mme Yves GALVAIN et frère et beau frère de
Mr et Mme Paul GALVAIN.

Cyprien DURAND père et beau-père de Bernadette et Roger MATHIEU,
grand-père de Marie - Charlotte.

Louis CHARLES pensionnaire de la Maison de Retraite.

Marguerite PEYTARD de la Salette, mère et belle-mère de Mme Jeannette ROCHAS,
Mme et Mr Jean - Louis GUILLAUDIN, Mr et Mme Guy PEYTARD,
Mr et Mme Marcel PEYTARD, belle-soeur de Mme Louise COMPE.

Roch FRAIOLI fils de Mme Carméla FRAIOLI, frère et beau-frère de Mr et
Mme Pierre FRAIOLI.

André DEGOUT de la Motte Saint MARTIN, frère de Mme Yvonne COSTA.

Marcelle BONDARNAUD mère de Aline VERGNON-BONDARNAUD, de Colette BONDARNAUD,
grand'mère de Fabienne, Hugo et Pierre.

André GUILLAUD de Corenc,époux de Mme André GUILLAUD,père et beau-père de
Mme et Mr Georges THOMASSET,Mr et Mme Robert GUILLAUD,
Mme et Mr Christian GIRAUD,Mme et Mr Jean-Louis VERNET.

Jean - Louis BALMET époux de Dany BALMET,père de Sandrine et Virginie,
fils de Solange et Jean BALMET,frère et beau-frère de
Roland et Aline BALMET,neveu de Thérèse et Georges FERRIERE
et de Yvette et Robert DIDIER.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères
condoléances.

JEAN - LOUIS NOUS A QUITTE...

brutalement,après quatre jours de maladie,laissant dans un profond désarroi
son épouse,ses filles,ses parents,son frère et leur nombreuse famille.

Né à CORPS,en 1948,d'une famille unanimement connue et
estimée,il ne comptait que des amis,aussi c'est avec émotion,que tous lui
ont rendu hommage et l'ont accompagné à sa dernière demeure.

Ils n'oublieront pas son esprit sportif,sa gaieté et
son sourire,qu'ils garderont longtemps présents dans leur coeur.

Dans cette douloureuse épreuve,les Membres de l'Asso-
-ciation Culture et Loisirs de l'Obiou s'associent à la peine de:Dany,
Sandrine et Virginie,Roland et Aline,Jeanot et Solange,secrétaire-adjointe
de leur Association,participant activement au tirage du PETIT CORPATUS,et
les assurent de toute leur sympathie.

la Présidente: Gisèle ROUX

CLUB DU 3ème AGE : POGNE DES ROIS
=====

Tous les membres du CLUB, sont invités à venir tirer les rois

LE MARDI 7 JANVIER à 14 HEURES

dans la SALLE DU CLUB.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	L	A	T	I	T	U	D	E	S	N	I	A	S	
2	R	A	P	I	D	I	T	E		E	C	O	R	C	E
3	É	R	I	B	E	I	B	E	R	E	S		R	I	
4	T	O	C		A	P	L	A	N	I	R		L	E	S
5	E	N	U	C	L	E	R		V	I	R	E		M	
6	U		L	V	E	S		B	O	S	S	E	U	S	E
7	S	E	T	E		E	M	O	I		E	L		E	S
8	E	R	E	I	N	T	E	U	S	E		A	R	C	
9		N	U	L		A	L	I	E	N	A	T	I	O	N
10	M	E	R	L	E		E	L	A	T	I	Q	U	E	
11	U	S		I	N	D		L	U			U	E	S	
12	E	T	E	R	N	I	T	E		M	E	N	L	R	
13	T		T		U	S	I	T	E	E	S		T		V
14	T	E	R	N	I	E		F	O	N		D		A	I
15	E	M	E	U	S		G	E	N	E	R		E	U	S

Horizontalement

1. Sont faites par qui lèche les bottes. Ne mangeas pas le morceau.
2. Grande hâte. Elle amasse parfois mousse.
3. Osé. Espagnols. Rigolé.

4. Objet peu précieux. Lever les difficultés. Parties d'une jupe.
5. Extirper après incision. Irlande gaélique.
6. Dévorées. Elle travaille dur.
7. Berceau de Brassens. Trouble. Article arabe. Suit le

licencié.

8. Sa critique est méchante. Pour lancer des flèches.
9. Zéro. C'est la folie de la dire mentale.
10. Bon siffleur. Avec une telle conscience, pas de moralité.
11. Vieilles modes. Déesse marine. Déchiffré. Sans scrupules.
12. Vie future. Etre en tête.
13. Qui sont employées.
14. Dont l'éclat a disparu. Façon de parler. Paresseux.
15. Ils prennent l'air difficilement. Qui a le cœur sur la main.

8. Avec elle, une Canadienne se lave la figure.
9. Préposition. Individu quelconque. Diplomate en robe.
10. Leurs lins se soldent. Cardinaux différents. Conduit.
11. La guigne est rouge comme elle. Foyers.
12. A nous. Liaison. Dans un cornet.
13. Infinitif. A répéter après une queue. A la houppe chez Perrault.
14. Qui pique au nez. Ballotter. Ne craint personne.
15. Tremblements de terre. Apparus. Le fait d'exister.

Verticalement

1. Elle a intérêt à avancer. Et le reste sans mot dire.
2. Homme qui tire les rennes. Prénom. Plein d'étoiles.
3. Il se pique d'être à l'aise dans une vrale ruche! Exister.
4. Geste très répété. Récolter. Tableau.
5. Une perte, une telle femme! Tracas.
6. A moitié gavroche. Monnaie d'Espagne. Passe à Creil.
7. Bien nécessaire. Mélange. Titane.



HUMOUR

